

Fragment

[Écho du témoignage 1868 p. 531]

La personne de Christ est l'objet de la foi ; mais celui qui croit a part à la justice de Dieu, révélée comme étant la portion du croyant.

Les circonstances sont des moules qui déterminent la forme que la grâce doit prendre.

Le lien de la vie éternelle ne saurait être brisé, mais celui de la communion peut être rompu par un simple regard.